

A propos de l'*Anaspis Regimbarti* SCHILSKY

(COL. HÉTÉROMÈRE)

PAR

F. GUILLEAUME

Une certaine confusion paraît subsister quant à la définition exacte de l'*Anaspis Regimbarti* SCHILSKY.

La responsabilité de cette incertitude incombe d'ailleurs en partie à l'auteur de l'espèce.

En effet, sa description détaillée, *Käfer Europas*, XXXI, 1895, p. 69, renferme le passage suivant :

"die Oberlippe, der scharf abgesetzte Vorderrand des Kopfes, die Palpen, die Basis der Fühler, das Halsschild, sowie sämtliche Beine röthlichgelb....".

Par contre, nous trouvons, dans le même travail, XXXV, 1899, p. 35 PP, au tableau dichotomique des espèces :

"Flügeldecken und der Kopf vom schwarz".

La description de SCHILSKY nous apprend donc que la partie antérieure de la tête de l'insecte est jaunâtre, tandis que le tableau dichotomique nous parle d'un *Anaspis* à tête noire en avant.

Cette contradiction ne peut provenir que d'un *lapsus calami*, ainsi que le prouve incontestablement l'examen des types envoyés de Berlin au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique par l'obligeant intermédiaire de mon excellent ami M. le Conservateur A. D'ORCHYMONT.

Ces types comprennent un mâle et deux femelles étiquetés comme suit :

1° une étiquette en papier blanc avec la mention manuscrite Evreux, Regimb. ;

2° une très petite étiquette manuscrite avec le signe ♂ ou ♀ ;

3° une étiquette rouge avec le mot "Type" imprimé.

Ajoutons que la tête de l'une des femelles est séparée du prothorax et fixée sur un petit support.

Ils ont tous les trois la partie antérieure de la tête jaunâtre jusqu'à l'insertion antennaire, le reste est noir, ce qui nous permet d'affirmer que, dans le tableau dichotomique, le mot "vorn" a été mis erronément à la place du mot "hinten".

Quelques auteurs, notamment SAINTE-CLAIRE DEVILLE, EVERTS et KUHNT, ont dû remarquer, — sans toutefois la relever, — cette faute du tableau dichotomique publié en 1899. Aussi, n'attachent-ils d'intérêt qu'à la description du *Regimbarti* donnée par SCHILSKY en 1895.

D'autres entomologistes n'ont pas été aussi attentifs.

Ainsi, PORTA, *Fauna coleopterorum italica*, IV, 1934, p. 66, n'a certainement pas étudié cette description de 1895. Se bornant à traduire un passage du Tableau dichotomique il dit, à propos de notre insecte :

"...elitre e capo in avanti, neri".

REITTER lui, paraît n'avoir pris connaissance ni de la description ni du tableau, attendu que sa diagnose du *Regimbarti*, *Fna Germ.*, III, 1911, p. 380, désigne une espèce à tête entièrement rouge (1).

PORTEVIN, *Hist. nat. des Col. de France*, III, 1934, p. 69, semble s'être fié à REITTER sans contrôle vu que, pour arriver à *Regimbarti*, dans son tableau des espèces d'*Anaspis*, il faut prendre la dichotomie :

"tête et pronotum entièrement rouges".

Bref, ces trois derniers auteurs caractérisent des formes inexistantes.

Les spécimens d'*Anaspis* qui ont servi à la description de SCHILSKY lui avaient été envoyés par REGIMBART sous le nom de *A. ruficollis* FABRICIUS. SAINTE-CLAIRE DEVILLE, *l'Abeille*, XXXI, 1909, p. 141, rapporte que FABRICIUS décrit "son *Mordella ruficollis* sur des individus pris à Paris par BOSC" et que "l'espèce qu'il avait en vue et qui doit garder le nom de *ruficollis* est sans aucun doute, l'insecte à bande suturale obscure qui abonde aux environs de Paris (2) et que SCHILSKY a décrit de nouveau sous le nom de *Regimbarti*".

SAINTE-CLAIRE DEVILLE ne dit malheureusement pas s'il a vu les spécimens récoltés par BOSC et qui ont donc servi à FABRICIUS pour

(1) Erreur déjà constatée par EVERTS, *Col. Neerl.*, III, 1922, note 1, p. 383.

(2) Elle est également commune en Belgique, en Hollande, en Angleterre et en Allemagne.

établir son espèce. Nous avons voulu savoir s'ils existaient encore au Muséum de Paris, possesseur de la collection BOSC. M. Guy COLAS du Muséum a bien voulu nous faire connaître que, malgré de minutieuses recherches, l'*Anaspis ruficollis* F. de la collection BOSC demeurait introuvable.

Faute de pouvoir confronter le ou les types de FABRICIUS avec les spécimens de SCHILSKY nous devons nous contenter de l'affirmation, du reste très vraisemblable, de SAINTE-CLAIRE DEVILLE et admettre que l'*A. Regimbarti* SCHILSKY est identique à l'*A. ruficollis* F.

Or, il importe ici de le noter, il existe une forme voisine ayant à peu près le même facies que celle nommée *Regimbarti* par SCHILSKY, mais dont les élytres sont revêtus d'une pilosité absolument unicolore, c'est l'*A. ruficollis* F. sensu SCHILSKY (1).

Selon SAINTE-CLAIRE DEVILLE, EVERTS et REDTENBACHER, cette forme est extrêmement rare dans la plus grande partie de la France ainsi qu'en Hollande. On ne l'a pas rencontrée en Grande-Bretagne. C'est une espèce plutôt méridionale, vulgaire, paraît-il, en Corse à l'île d'Elbe, en Sicile. Elle n'avait jamais été signalée de Belgique, mais nous venons d'en découvrir dans les collections du Musée de Bruxelles un spécimen étiqueté : Vallée de l'Hermeton, 15-VI-84, REMY, coll. et détermin. L. et E. COUCKE. Cet insecte se trouvait égaré parmi des *A. ruficollis* F. sensu SAINTE-CLAIRE DEVILLE (*Regimbarti* SCHILSKY) qui est comme je l'ai dit en note, aussi abondant chez nous que dans les pays limitrophes.

Comme SCHILSKY paraît connaître le *ruficollis* F. puisqu'il en donne une description détaillée, voyons quelle était effectivement l'espèce répondant à cette description.

SCHILSKY ne connaissait le *ruficollis* que par ce qu'en dit FABRICIUS et par les notes qu'EMERY avait publiées sur cette espèce dans *l'Abeille* (t. XIV, 1876, pp. 22-24).

FABRICIUS ne parle pas de la bande suturale noirâtre des élytres (elle devait cependant exister, mais il est possible qu'avec les faibles moyens optiques de l'époque, le savant entomologiste danois n'ait pas remarqué ce caractère).

EMERY, par contre, interprète comme *ruficollis* une espèce sans bande suturale et il décrit même les variations de l'insecte sous les dénominations var. a, var. b, var. c. Cette dernière étant cependant

(1) *Küst. Kaf. Eur.*, XXI, 1895, p. 68; l. c., XXXV, 1898, p. 100.

appelée *alpicola* immédiatement après une courte diagnose et peu avant une description plus détaillée.

Remarquons que la description du *ruficollis* F. par SCHILSKY (*Käf. Eur.* XXXI, 1895, p. 69) est une copie presque textuelle des lignes que lui consacre EMERY.

Le *ruficollis* F. sensu SCHILSKY est donc parfaitement identique au *ruficollis* F. sensu EMERY.

Il ne nous reste plus qu'à définir l'espèce qu'EMERY avait en vue sous le nom de *ruficollis* F.

Ce *ruficollis* EMERY nec F. est un insecte à pubescence monochrome, à tête noire en arrière des antennes, cette teinte pouvant même entièrement disparaître pour donner une variété à tête rouge, ce qui ne se présente nullement chez le *ruficollis* F. où la teinte jaune rougeâtre de l'épistome ne dépasse jamais en arrière l'insertion des antennes.

A l'époque où EMERY revisait les *Anaspis*, l'insecte qu'il croyait être le *ruficollis* F. représentait en réalité une espèce nouvelle. Comme il a donné le nom d'*alpicola* à l'une de ses variétés, c'est donc sous cette appellation, — qui a la priorité (1876), — que l'*A. ruficollis* SCHILSKY nec F. et l'*A. ruficollis* EMERY nec F. devra désormais figurer.

Lorsque SAINTE-CLAIRE DEVILLE (*L'Abeille*, XXXI, 1909, p. 141) a avancé que l'*A. ruficollis* SCHILSKY devait prendre le nom de *A. Emeryi* RAGUSA, le savant coléoptérologue approchait de la vérité, car ce nom avait été appliqué par RAGUSA à l'*Anaspis ruficollis* EMERY (nec F.) var. b. (*Natur. Sicil.*, II, 1898, p. 209). La var. c de l'espèce ayant déjà été nommée *alpicola* par EMERY (1876), c'est donc bien ce nom qui a la priorité.

En résumé nous aurons :

***Anaspis alpicola* EMERY, 1876.**

A. ruficollis EMERY, 1876 (non F., 1792);

SCHILSKY, 1895 (non F., 1792).

A. Emeryi RAGUSA, 1898.

***Anaspis ruficollis* F., 1792.**

A. Regimbarti SCHILSKY, 1895,

La dispersion des aberrations "putzeysiennes"

DE *CARABUS AURONITENS* FAB.

PAR

J. ET N. LELEUP

Par aberrations "putzeysiennes" nous entendons les *auronitens* ayant le pronotum rougeâtre comme chez le type, mais dont les élytres sont plus ou moins noirâtres.

Nous énumérerons leurs habitats respectifs par forêt, en nous dirigeant approximativement de l'Ouest vers l'Est.

Forêt de Lorges : France. Côtes du Nord.

Aberration *Bleusei* OBERTHÜR. Elytres plus ou moins noires, bordées de vert ; ponctuation élytrale verte. Rare. ⁽¹⁾. Collection STEINMETZ, 2 exemplaires ♂.

Forêts d'Ecouves et de Perseigne : France. Orne et Sarthe.

Aberration *Letacqi* ANT. Elytres uniformément noirâtres. Certains exemplaires ont celles-ci d'un beau noir sans aucune trace de vert. Rare. Collection STEINMETZ, 5 exemplaires provenant d'Ecouves.

Forêt de Bellême : France. Sarthe.

Aberration *marginatus* SÉGUY. Elytres noirâtres, bordées de vert. Rare.

Forêt de Senonche : France. Eure-et-Loire.

Aberration *Oberthüri* LEBIS. Elytres noires, "chocolatées", ou à reflet rougeâtre. Extrêmement rare. Sur environ 200 *auronitens*, nous avons récolté un exemplaire très brillant, comme vernissé, à élytres noires à rouge dans les intervalles. Collection OBERTHÜR.

(1) Les astérisques indiquent que l'aberration a été capturée par nous-mêmes.